



**COMMUNE  
DE  
57480 KERLING-LES-SIERCK**

☎ 03 82 50 17 75  
Fax : 03 82 55 06 73

## **ARRETE N° 19/2021**

**portant autorisation d'occupation du domaine  
public communal :  
« Grand Rue et Rue de la sapinière » à Fréching**

Le Maire de la commune de KERLING-LES-SIERCK

**VU** les articles L 2212-2, L 2213-1 et L 2213-2 du code général des collectivités territoriales ;

**VU** la demande de la société **EUROVIA LORRAINE 2 Route de Metz 57190 FLORANGE** qui va réaliser des travaux de remplacement de tuyauteries et de branchements d'eau et qui est mandatée par le Syndicat des Eaux de Kirschnaumen;

**CONSIDERANT** que des travaux de remplacement de tuyauteries et de branchements d'eau auront lieu et qu'à cette occasion le domaine public communal sera occupé et ceci pour préserver la sécurité des riverains comme celle des usagers.

### **A R R E T E**

**Article 1** - La circulation des véhicules de toutes catégories sera ralentie par le rétrécissement de la chaussée indiquée par des panneaux de signalisation et la circulation sera régulée en fonction de l'avancement des travaux « Grand Rue et Rue de la Sapinière » **à partir du 22/11/2021 et ce jusqu'à la fin des travaux.**

**Article 2** - Il appartiendra à la Sté **EUROVIA** de mettre en place les panneaux réglementaires indiquant les prescriptions visées à l'article 1.

**Article 3** - Le Maire de la Commune ainsi que la Gendarmerie habilitée sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié dans la Commune.

**Article 4** - Une ampliation sera adressée à :  
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Rettel.  
- EUROVIA LORRAINE 2 Route de Metz 57190 FLORANGE  
- Syndicat des Eaux de Kirschnaumen  
- SDIS Rettel et Metz

Fait à KERLING-LES-SIERCK, le 18/11/2021

Le Maire Guy HOCHARD



Accusé de réception en préfecture  
057-215703612-20211118-192021-AR  
Date de télétransmission : 18/11/2021  
Date de réception préfecture : 18/11/2021